



Commission économique pour l'Europe**Conférence des statisticiens européens****Soixante-dixième réunion plénière**

Genève, 20-22 juin 2022

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour**Ordre du jour provisoire annoté de la soixante-dixième réunion plénière**

La réunion plénière s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève (Suisse), le lundi 20 juin 2022 à 10 h 30.

I. Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour.
2. Trentième anniversaire des Principes fondamentaux de la statistique officielle.
3. Valeurs fondamentales de la statistique officielle et mise en correspondance avec les Principes fondamentaux.
4. Coordination des activités statistiques internationales dans la région de la Commission économique pour l'Europe :
 - a) Résultats des examens approfondis récemment réalisés par le Bureau de la Conférence des statisticiens européens ;
 - b) Débat sur les moyens de mesurer la pauvreté subjective.
5. Travaux du Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle.
6. Rapports, directives et recommandations élaborés sous les auspices de la Conférence :
 - a) Mesure de l'utilité de la statistique officielle ;
 - b) Statistiques relatives aux enfants ;
 - c) Formes d'emploi ;
 - d) Utilisation de nouvelles sources de données permettant de mesurer la migration et la mobilité transfrontalière ;
 - e) Mesure de l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les femmes et les hommes ;
 - f) Classification des activités statistiques.



7. Programme de travail du sous-programme Statistiques de la Commission économique pour l'Europe :
 - a) Rapports sur les travaux de la Conférence des statisticiens européens, de son Bureau et de ses équipes de spécialistes ;
 - b) Questions découlant de la cinquante-troisième session de la Commission de statistique de l'ONU ;
 - c) Documents concernant la planification du sous-programme Statistiques de la Commission économique pour l'Europe.
8. Sujets intéressant à la fois les statisticiens et les spécialistes de l'information géospatiale – réunion conjointe avec le Comité régional Europe de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale :
 - a) Orientations stratégiques dans la statistique officielle et dans les travaux relatifs à l'information géospatiale ;
 - b) Migration en ligne des services de cartographie, de données et de statistique ;
 - c) L'avenir de l'emploi et du lieu de travail – les modalités de travail après la pandémie de COVID-19 ;
 - d) Faits nouveaux sur la gestion des données.
9. Collaboration avec les fournisseurs de données privés :
 - a) Collaboration avec les fournisseurs de données privés au niveau national ;
 - b) Collaboration avec les fournisseurs de données privés au niveau international.
10. Questions diverses.
11. Clôture de la réunion.

II. Annotations

La soixante-dixième réunion plénière de la Conférence des statisticiens européens se tiendra du 20 au 22 juin 2022 à Genève. Elle sera organisée conformément aux *Règles régissant les travaux de la Conférence et de son Bureau* (CES/2019/2) et se tiendra selon des modalités hybrides, qui permettront aux participants d'y assister en personne ou à distance. Des services d'interprétation simultanée en anglais, français et russe seront assurés.

Le point 8 de l'ordre du jour sera examiné le 21 juin pendant la journée commune avec le Comité régional Europe de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale.

Le calendrier des réunions sera publié sur le site Web de la Conférence (<https://unece.org/statistics/events/CES2022>). Des informations sur la plateforme en ligne et sur les modalités de connexion seront envoyées aux participants inscrits quelques semaines avant la réunion plénière.

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour provisoire et le calendrier ont été arrêtés par le Bureau de la Conférence à sa réunion de février 2022. L'ordre du jour provisoire est présenté à la Conférence pour approbation.

2. Trentième anniversaire des Principes fondamentaux de la statistique officielle – pour examen et recommandation

La réunion marquera le trentième anniversaire des Principes fondamentaux de la statistique officielle. Elle sera l'occasion de faire le point sur la manière dont les organismes

nationaux de statistique ont appliqué les Principes fondamentaux au fil des ans et de mettre en lumière l'expérience pratique des pays. Elle permettra également de faire davantage connaître la coopération internationale dans le domaine de la statistique officielle et la contribution des organismes nationaux de statistique au développement de la statistique officielle dans le monde.

3. Valeurs fondamentales de la statistique officielle et mise en correspondance avec les Principes fondamentaux – *pour décision*

La séance s'appuiera sur les résultats des travaux de l'Équipe spéciale des valeurs fondamentales de la statistique officielle. Celle-ci a été créée à l'issue de la séance de la Conférence de 2021 qui portait sur le respect des valeurs fondamentales de la statistique officielle par les systèmes statistiques nationaux. Elle a pour objectif de dresser une liste des valeurs fondamentales de la statistique officielle, de les mettre en correspondance avec les Principes fondamentaux et de définir des comportements qui vont dans le sens des valeurs fondamentales et de l'application des Principes fondamentaux.

En février 2022, le Bureau de la Conférence a examiné le projet de liste de valeurs fondamentales et leur mise en correspondance avec les Principes fondamentaux de la statistique officielle établi par l'Équipe spéciale et a demandé au secrétariat de le distribuer à tous les membres de la Conférence pour consultation par voie électronique. Si la consultation donne des résultats positifs, la Conférence sera invitée à approuver le document (ECE/CES/2022/2) à sa réunion plénière.

4. Coordination des activités statistiques internationales dans la région de la Commission économique pour l'Europe

a) Résultats des examens approfondis récemment réalisés par le Bureau de la Conférence des statisticiens européens – *pour décision*

La Conférence sera invitée à approuver les conclusions des trois examens approfondis réalisés par son Bureau depuis sa précédente réunion plénière (« Moyens de mesurer la pauvreté subjective » et « Mesure de l'économie non observée/informelle » en octobre 2021 et « Collaboration avec les fournisseurs de données privés » en février 2022). Ces examens constituent d'importants moyens de coordination permettant de remédier aux problèmes qui apparaissent et de déceler les lacunes ou les chevauchements d'activités. Ils portent essentiellement sur des questions stratégiques et font ressortir les préoccupations des services de statistique, qu'elles soient de nature conceptuelle ou qu'il s'agisse de questions de coordination.

b) Débat sur les moyens de mesurer la pauvreté subjective – *pour examen et recommandation*

La Conférence procède généralement à un examen plus détaillé de l'un des sujets ayant fait l'objet d'un examen approfondi, afin de recueillir des contributions utiles à la poursuite des travaux. Cette fois, en s'appuyant sur un rapport d'examen approfondi établi par la Pologne, la Conférence portera toute son attention sur les moyens de mesurer la pauvreté subjective. À l'issue de son examen approfondi, le Bureau a créé une équipe spéciale chargée d'élaborer un guide sur les moyens de mesurer la pauvreté subjective et un ensemble d'indicateurs de pauvreté subjective qui pourraient être utilisés à des fins de comparaison internationale. Le débat mené par la Conférence permettra de recueillir des contributions utiles aux travaux de cette équipe spéciale.

5. Travaux du Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle – pour décision

Le Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle a été créé afin d'orienter l'évolution stratégique du mode de production de la statistique officielle. La Conférence a fermement appuyé les travaux du Groupe, approuvé la vision d'ensemble et la stratégie adoptées en vue de moderniser la statistique officielle et demandé au Groupe de présenter des rapports annuels à sa réunion plénière.

Le Groupe soumettra son rapport annuel à la Conférence pour approbation et rendra compte de ses derniers résultats dans le domaine de la modernisation de la statistique. Il fera également part de ses plans concernant la suite des travaux.

6. Rapports, directives et recommandations élaborés sous les auspices de la Conférence

Sept documents devraient être présentés à la réunion plénière de 2022 de la Conférence pour information ou approbation (celui dans lequel figure la liste des valeurs fondamentales et leur mise en correspondance avec les Principes fondamentaux de la statistique officielle est examiné au titre du point 3 de l'ordre du jour).

a) Mesure de l'utilité de la statistique officielle – pour décision

En juin 2019, le Bureau de la Conférence a créé une équipe spéciale chargée de mettre à l'essai et d'affiner le cadre de mesure de l'utilité de la statistique officielle, afin de donner suite aux *Recommandations sur les moyens de promouvoir, de mesurer et de faire connaître l'utilité de la statistique officielle* que la Conférence a approuvées en 2017.

En octobre 2021, le Bureau de la Conférence a examiné le projet de document portant sur la mesure de l'utilité de la statistique officielle et a décidé que celui-ci pouvait être transmis à tous les membres de la Conférence pour consultation électronique. Si la consultation donne des résultats positifs, ce document (ECE/CES/2022/3) sera présenté à la réunion plénière de 2022 de la Conférence pour approbation.

b) Statistiques relatives aux enfants – pour décision

En février 2020, le Bureau a créé une équipe spéciale des statistiques relatives aux enfants, aux adolescents et aux jeunes afin de faire la synthèse des définitions, normes et méthodes existantes et de formuler des recommandations à l'intention des organismes de statistique et dans l'optique des travaux à mener à l'échelle internationale.

En février 2022, le Bureau de la Conférence a examiné le projet de *Directives générales sur les statistiques relatives aux enfants : Gros plan sur les enfants exposés à la violence, les enfants placés dans des structures de protection de remplacement et les enfants handicapés* et a décidé que celui-ci pouvait être transmis à tous les membres de la Conférence pour consultation électronique. Si la consultation donne des résultats positifs, ces directives (ECE/CES/2022/4) seront présentées à la réunion plénière de 2022 de la Conférence pour approbation.

c) Formes d'emploi – pour décision

En juillet 2021, le Bureau a créé une équipe spéciale des formes d'emploi afin d'élaborer un cadre conceptuel visant à aider les pays à produire des statistiques relatives aux formes d'emploi qui soient pertinentes, cohérentes et comparables au niveau international.

En février 2022, le Bureau de la Conférence a examiné le projet de manuel sur les formes d'emploi et a décidé que celui-ci pouvait être transmis à tous les membres de la Conférence pour consultation électronique. Si la consultation donne des résultats positifs, ce manuel (ECE/CES/2022/5) sera présenté à la réunion plénière de 2022 de la Conférence pour approbation.

d) Utilisation de nouvelles sources de données permettant de mesurer la migration et la mobilité transfrontalière – pour décision

En février 2020, le Bureau a créé une équipe spéciale chargée d'établir des orientations à l'intention des organismes nationaux de statistique sur l'utilisation de nouvelles sources de données permettant de mesurer la migration et de la mobilité transfrontalière.

En février 2022, le Bureau de la Conférence a examiné le projet de rapport sur l'utilisation de nouvelles sources de données permettant de mesurer la migration internationale et a décidé que celui-ci pouvait être transmis à tous les membres de la Conférence pour consultation électronique. Si la consultation donne des résultats positifs, ce rapport (ECE/CES/2022/6) sera présenté à la réunion plénière de 2022 de la Conférence pour approbation.

e) Mesure de l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les femmes et les hommes – pour information

En octobre 2021, le Bureau a examiné les orientations sur les moyens de mesurer l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les femmes et les hommes qui avaient été élaborées par le Groupe directeur des statistiques genrées. Il a décidé de présenter ces orientations (ECE/CES/2022/7) à la réunion plénière de 2022 de la Conférence pour information afin de promouvoir leur utilisation.

f) Classification des activités statistiques – pour décision

Le Bureau de la Conférence est le dépositaire de la Classification des activités statistiques, qui a été initialement élaborée en 2005 et est devenue une référence pour de nombreuses organisations dans le monde. En février 2020, il a chargé une équipe spéciale de la réviser.

En février 2022, le Bureau de la Conférence a examiné le projet de révision de la Classification des activités statistiques et a décidé que celui-ci pouvait être transmis à tous les membres de la Conférence pour consultation électronique. Si la consultation donne des résultats positifs, la Classification révisée (ECE/CES/2022/8) sera présentée à la réunion plénière de 2022 de la Conférence pour approbation.

7. Programme de travail du sous-programme Statistiques de la Commission économique pour l'Europe

a) Rapports sur les travaux de la Conférence des statisticiens européens, de son Bureau et de ses équipes de spécialistes – pour décision

La Conférence sera invitée à approuver les rapports suivants liés au programme de travail de la Commission économique pour l'Europe (CEE) dans le domaine statistique :

i) Rapport sur la mise en œuvre du programme statistique de la CEE en 2021 (ECE/CES/2022/14) ;

ii) Rapports des réunions du Bureau de la Conférence, rapports d'activité des équipes de spécialistes (groupes directeurs et équipes spéciales) et rapports des réunions d'experts (additifs au document ECE/CES/2022/14) ;

iii) Rapport annuel du Groupe régional de coordination des Nations Unies pour les données et les statistiques en Europe et en Asie centrale (ECE/CES/2022/13).

b) Questions découlant de la cinquante-troisième session de la Commission de statistique de l'ONU – pour information

La Conférence sera informée des incidences des décisions de la Commission de statistique de l'ONU sur ses travaux.

c) **Documents concernant la planification du sous-programme Statistiques de la Commission économique pour l'Europe – pour décision**

La Conférence sera invitée à examiner et adopter les documents officiels du sous-programme Statistiques établis dans le cadre du processus de planification et d'établissement de rapports du Secrétariat de l'ONU :

i) Programme statistique de la CEE pour 2022 (ECE/CES/2022/15, approuvé par le Bureau de la Conférence en octobre 2021). Ce document est en phase avec le programme de travail du sous-programme Statistiques pour 2022 (ECE/CES/2021/16) adopté par la Conférence en juin 2021 ;

ii) Programme de travail du sous-programme Statistiques pour 2023, y compris le programme de publications et la liste des réunions (ECE/CES/2022/16 et additif 1). Le programme de travail a été établi selon le format présenté en 2020 conformément à la résolution 72/266 de l'Assemblée générale et complété en tenant compte des résolutions 74/251, 75/243 et 76/245 de l'Assemblée générale. Il est fondé sur le projet de descriptif de programme du sous-programme pour 2023, qui a été examiné par le Comité exécutif de la CEE en décembre 2021 dans le cadre du projet de budget-programme de la CEE pour 2023 et soumis à l'examen de l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-dix-septième session.

La Conférence sera aussi invitée à examiner le document intitulé *Outline of key components of the UNECE statistics subprogramme for 2024* (ECE/CES/2022/INF.1) et à formuler des recommandations à ce sujet, selon qu'il conviendra.

8. Sujets intéressant à la fois les statisticiens et les spécialistes de l'information géospatiale – réunion conjointe avec le Comité régional Europe de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

a) **Orientations stratégiques dans la statistique officielle et dans les travaux relatifs à l'information géospatiale**

À cette séance, tant des statisticiens que des spécialistes de l'information géospatiale présenteront des exposés sur les stratégies et les tendances à venir, après quoi un débat ouvert à tous permettra de déterminer les possibilités de collaboration future.

b) **Migration en ligne des services de cartographie, de données et de statistique**

À cette séance, les participants s'interrogeront sur la manière dont la pandémie de COVID-19 a accéléré la migration en ligne des services de cartographie, de données et de statistiques et feront part de leurs données d'expérience et de leurs attentes.

c) **L'avenir de l'emploi et du lieu de travail – les modalités de travail après la pandémie de COVID-19**

La séance permettra aux responsables des organismes de statistique et d'information géospatiale d'échanger sur les questions stratégiques liées au maintien des nouvelles modalités de travail à l'issue de la pandémie de COVID-19.

Les participants engageront une réflexion prospective sur les difficultés liées à la gestion du personnel et de ses attentes et étudieront les nouvelles pratiques de travail qui sont rendues possibles. Ils se poseront les questions suivantes :

- Comment concilier les besoins concurrents de flexibilité, de préservation de la culture institutionnelle et d'efficacité ?
- Quels sont les effets à long terme des modalités de travail hybrides sur les activités des différents organismes ?
- Comment devenir des organismes fondamentalement virtuels ?

d) Faits nouveaux sur la gestion des données

À cette séance, les participants s'intéresseront aux faits nouveaux relatifs à l'adoption progressive de la gestion interministérielle des données, ainsi qu'aux implications que cette gestion a ou aura, aux problèmes qui se posent et aux possibilités de collaboration qui s'offrent aux organismes de statistique et d'information géospatiale dans ce domaine. Les débats de la séance s'appuieront sur un projet de rapport de l'Équipe spéciale de la gestion des données dans lequel celle-ci s'efforce de définir la gestion des données et de recenser toutes les responsabilités qui pourraient incomber aux gestionnaires de données (ECE/CES/2022/20).

9. Collaboration avec les fournisseurs de données privés

L'objectif de cette séance est de faire le point sur les principaux problèmes et enjeux liés à la collaboration avec les fournisseurs de données privés, d'échanger des données d'expérience et de définir les mesures qui pourraient être prises au niveau international à l'avenir pour aider les pays à se servir de données du secteur privé en vue de produire des statistiques officielles.

a) Collaboration avec les fournisseurs de données privés au niveau national

La première partie de la séance sera présidée par Juan Manuel Rodríguez Poo (Espagne). Elle sera consacrée aux questions suivantes :

- Quelles mesures faut-il prendre pour que la collaboration avec les fournisseurs de données privés soit concluante et comment les lois et les règlements administratifs peuvent-ils faciliter l'accès aux données privées ?
- Comment instaurer la confiance et créer une culture du partage de données ? Quels garde-fous sont nécessaires ?
- Quels sont les modèles d'accès aux données du secteur privé qui sont les plus efficaces et quels sont leurs avantages et inconvénients ? De quelles manières les coûts peuvent-ils être couverts ? Comment faire pour que l'accès aux données privées soit durable ?
- Quels sont les problèmes techniques et quelles sont les solutions actuelles ou naissantes ? Comment s'assurer que les données du secteur privé sont de qualité suffisante ?
- Qu'est-ce que donner accès à ses données signifie quand on est un fournisseur de données ? Comment négocier efficacement avec les détenteurs de données privés ?

b) Collaboration avec les fournisseurs de données privés au niveau international

La seconde partie de la séance sera présidée par Anil Arora (Canada). Elle sera axée sur le rôle et les initiatives des organisations internationales qui collaborent avec des fournisseurs de données privés et les deux aspects suivants seront examinés :

- Les moyens de faciliter l'accès des pays aux données détenues par le secteur privé, par exemple, en prenant contact avec des sociétés multinationales et en négociant l'accès à leurs données ;
- Les initiatives concernant l'accès des organisations internationales aux données du secteur privé qui leur sont utiles.

10. Questions diverses

Toute question supplémentaire dont la Conférence devrait être informée pourra être examinée au titre de ce point de l'ordre du jour.

11. Clôture de la réunion

Les décisions concernant les différents points de l'ordre du jour seront adoptées à l'issue de l'examen du point de l'ordre du jour concerné. Un rapport détaillé sera établi à l'issue de la réunion et adressé pour observations à tous les participants. Le rapport final sera traduit en français et en russe.
